

ANOREXIE
BOULIMIE
COMPULSIONS



n° formateur :
26.21.02080.21

**L'Association AUTREMENT organise
sa 19ème journée de formation :**

"Le déni dans les TCA : la grande affaire"

JEUDI 11 OCTOBRE 2018

Lieu de la formation :

**Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation (CSGA)
9E, boulevard Jeanne d'Arc - DIJON**

N° SIRET : 43292296100029

N° de formateur : 26. 21. 02080. 21

Mail de contact : autrement.asso@orange.fr

Association AUTREMENT - Tél : 03 80 66 83 47 - www.anorexie-et-boulimie.fr

Programme de la journée - 9h à 17h45

Le déni dans les TCA (Troubles des conduites alimentaires)

Introduction : Le déni est un phénomène fréquent en cas de TCA : anorexie, mais aussi orthorexie ou boulimie, notamment chez les adolescents.

Le déni n'est pas un acte dirigé contre les thérapeutes et les proches, mais plutôt une stratégie pour s'opposer à de multiples peurs.

C'est donc un comportement d'évitement aux multiples facettes.

Parler sans juger avec le malade de ce déni le soulage et l'aide.

C'est ce que nous allons voir au cours de cette journée.

Pr D Rigaud et toute l'équipe de Autrement



	Intitulé	Conférenciers
9h00	Accueil des participants	
9h30	Déni et TCA	Pr Daniel RIGAUD, Nutrition (Dijon)
10h15	Déni des troubles dans la boulimie	Mme Virginie MONGOIN, psychologue (Lyon)
11h00	Pause café	
11h15	Déni des troubles dans l'anorexie	M. Jean-Michel HUET, Psychanalyste (Paris)
12h00	Les dénis des thérapeutes	Dr Alain PERROUD, Psychiatre TCA (Genève)
12h30	Pause déjeuner offerte	
14h00	Activité physique : entre recommandation et injonction morale ?	M. Nicolas SAHUC, Diététicien et Philosophe (Montpellier)
14h45	Les dénis dans la famille autour du TCA	Dr Alain PERROUD
15h45	Pause café	
16h00	Déni et TCA : quelle approche thérapeutique ?	Dr Christine FOULON, Psy- chiatre TCA (Paris)
16h30	Maintenir le lien avec le malade souffrant de TCA	M. Didier PERRIN, Diététicien Nutritionniste (Dijon)
17h00 17h45	Le déni : quelles conclusions ?	Pr Daniel RIGAUD

INFORMATIONS TARIFAIRES :
(Joindre votre chèque avec le coupon réponse)

Inscription individuelle		Pour une prise en charge par mon employeur, pôle emploi, le FIF-PL ou tout autre OPCA *	
Demi-journée	55 €	Demi-journée	70 €
Journée	90 €	Journée	112 €
Pour les membres de l'association Autrement (à jour de cotisation), une réduction de 10 € vous est accordée (à déduire du prix indiqué).			

* Formation continue : afin d'établir la convention de formation et la facturation, merci de nous indiquer :

Raison sociale de l'établissement + adresse

.....

n° de tél et adresse mail

.....



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM

PRENOM

SPECIALITÉ EXERCÉE

ADRESSE :

.....

EMAIL (très lisible) :

.....

N° TEL PORTABLE

Inscription individuelle

Formation continue

Étudiant

BULLETIN ET REGLEMENT SONT A RENVOYER A :

ASSOCIATION AUTREMENT

⇒ Jusqu'au 30 juin 2018 : 9, rue de Metz - 21000 DIJON

⇒ A partir du 1er juillet : 3 bis, allée du Château Vieux de St Martin - 95300 PONTOISE